

# FCPE

## RÉUNION LUNDI 27 JUIN 2002 - COMPTE RENDU

### MEMBRES DU BUREAU

NOMS	STATUTS
• Bathylle CHARLOIS	• Membre du bureau
• Ali SHARMACHEK	• Membre du bureau
• Katell SAIDI	• Vice présidente
• Edith DAVOINE	• Trésorière
• M. HULLO	• Parent d'élève
• Stéphanie BOURLIER	• Membre du bureau

### ORDRE DU JOUR

- bilan de l'année (difficultés rencontrées / solutions)
- bilan des conseils de classe (compte rendu / communication / retour)
- bilan des portes ouvertes (qui / comment / pourquoi)
- préparation de la réunion de rentrée (bureau / compte rendu / communication)
- idées et suggestions pour soutenir le projets de l'année prochaine (voyage / sortie / stage de 3<sup>e</sup> / concours / implication)
- questions diverses (PAP / cahier de texte / moyen de communication efficace collège - parents et parents-fcpe)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Katell SAIDI

### BILAN DE L'ANNÉE

Quelques difficultés de communication à tous les niveaux. Les solutions proposées pour y remédier :

- 15 jours avant les conseils et réunions d'information envoyer un mail aux parents via le collège (envoi directement aux adresses mail personnelles des parents) ;
- 4 envois dans l'année (rentrée ; conseils de classe des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> semestres ; fin d'année) : informer des dates et horaires des conseils de classe et des réunions et comptes rendus du bureau de la FCPE ;
- communiquer l'adresse mail du bureau de la FCPE du collège la Madeleine lors de la rentrée (agrafer l'adresse sur le flyer) et lors des conseils de classe pour permettre aux parents de poser leurs questions ;
- informer les parents de l'existence de la FCPE, son rôle et ses actions dès la rentrée (plénière en 6<sup>e</sup> et autres niveaux dans les classes), ainsi que son accessibilité (qui et comment joindre les membres de la FCPE de la Madeleine) ;
- les conférences proposées par le collège (comité d'éducation et à la santé et à la citoyenneté : CESC) à l'attention des parents ont été très intéressantes et pertinentes. A poursuivre.

### BILAN DES CONSEILS DE CLASSE

- beaucoup plus de parents présents au conseil de classe lors du second semestre grâce à une meilleure communication des dates de conseil de classe ; les comptes rendus ont été remplis et envoyés au principal M. DUVAL pour vérification et devraient être joints au bulletin à l'attention des parents.

- le document a été refait pour être plus fonctionnel et sera envoyé aux parents qui auront cotisé à la FCPE et qui souhaiteraient assister au conseil de classe l'année prochaine ;

- certaines remarques ont été évoquées par les élèves lors des conseils mais dans l'ensemble l'ambiance est bonne, les élèves sont bien surveillés et travaillent en sécurité ;

- le rôle du cahier de texte sur pronote a été aussi rappelé auprès des professeurs et du principal : c'est d'abord un outil qui permet de garder une trace écrite de ce qui est travaillé en classe, de préciser le travail à faire à la maison et de notifier les évaluations programmées ; c'est un outil indispensable pour les élèves et les parents qui suivent et vérifient que les devoirs ont été notés correctement sur l'agenda (mais ne remplace pas du tout l'usage de l'agenda élève qui a toujours l'obligation d'écrire les devoirs) ; enfin c'est une obligation professionnelle que tous les professeurs doivent appliquer (attention il se peut qu'il y ait un décalage qui doit rester raisonnable car le professeur n'a pas forcément le temps de le remplir tout de suite) ;

- en sciences certains peinent à progresser et pour certains d'entre eux des PAP (projet d'aide personnalisée) ont été établis et les professeurs doivent respecter les directives et adapter leur pédagogie en fonction des difficultés rencontrées ;

- pas de remarques ni questions de parents lors des conseils de classe en raison du manque de communication ;

- Les dossiers PAP prennent du temps à être validés par la commission car ils sont nombreux (le délai peut être d'un an) mais ils sont remplacés par des PPRE en attendant (aménagements proposés par l'équipe pédagogique afin d'aider les élèves en difficulté : procédure interne) : des documents sont complétés et doivent être signés par le personnel du collège, l'élève et les parents ; un PAP validé permet de proposer des aménagements au brevet des collèges (par exemple un tiers temps, une dictée aménagée...). Le dossier de demande d'aménagement est désormais à compléter en 4<sup>e</sup> pour un aménagement au brevet en 3<sup>e</sup> l'année d'après.

## BILAN DES PORTES OUVERTES

- quelques contacts qui seront à consolider et à développer en mettant en place une meilleure communication ;

- plus on est nombreux, plus on peut se répartir les tâches et tout le monde gagne du temps sur sa vie personnelle ;

- il serait profitable de préparer un cadre permettant une présentation de la FCPE efficace ;

## PRÉPARATION DE LA RÉUNION DE RENTRÉE

- obtenir les dates de réunion parents-profs pour pouvoir intervenir et présenter l'association ;

- faire passer une feuille auprès des parents qui accepteraient de donner leur adresse personnelle pour une communication directe et éventuellement intéressés pour être membre du bureau ou participer aux conseils de classe ;

- distribuer les flyers lors de cette réunion et/ou en envoyer par mail aux parents le bulletin d'adhésion ;

- Edith et Marie Laure ne seront plus membres du bureau, il faudra donc penser à le renouveler lors de la réunion de la FCPE à la rentrée 2022-2023.

## IDÉES ET SUGGESTIONS POUR SOUTENIR LES PROJETS 2022-2023

Précédemment (avant COVID) une action de vente de brioches avait permis d'offrir aux élèves :

- en 6<sup>e</sup> un goûter au moment de la distribution du dictionnaire par le conseil général ;
- en 5<sup>e</sup> une carte cadeau lors de la sortie à Tiffauges ;
- en 4<sup>e</sup> un petit déjeuner au retour du ski au collège.

Quels seront les sorties et voyages en 2022-2023 ? (Présentation au CA du 28 juin 2022)

Pour organiser une ou deux actions l'association doit contacter le FSE, la SEGPA et l'UNSS qui organisent aussi des actions pour subventionner les projets pédagogiques afin de se positionner et participer à la vie collégienne.

## QUESTIONS / REMARQUES DIVERSES

- dispositif « DEVOIRS FAITS » :

- nous rappelons que le dispositif n'a pas pour objectif de faire tous les devoirs maison à l'élève mais d'accompagner l'élève à amorcer ses devoirs maison afin de surmonter les difficultés de compréhension d'organisation, d'apprentissage avec l'aide d'un professeur. L'élève aura donc toujours ses devoirs à faire après cette heure de « devoirs faits ». Il serait bon de rappeler aux parents les bienfaits et le principe du dispositif dès la rentrée qui reste basé sur le volontariat.
- l'horaire de ce dispositif n'est pas toujours judicieux car il est souvent en doublon avec d'autres cours ou activités (UNSS sur le temps du midi pour les 4<sup>e</sup> qui cotisent mais ne peuvent y aller car ils ont devoirs faits ou inversement ; en 4<sup>e</sup> aussi l'heure est sur le latin et les élèves ne peuvent donc pas profiter d'une remédiation sur la méthodologie qui est souvent travaillée) ;
- en conseil de classe les professeurs déplorent aussi le trop peu d'élèves inscrits au dispositif alors que certains en auraient grand besoin pour les aider à progresser.
  - Serait-il possible de proposer sur le niveau 4<sup>e</sup> une formation de PSC1 (diplôme), en prévoyant plusieurs sessions au vu de l'effectif important ?
  - Étude (permanence) des élèves : un manque d'harmonisation sur les conditions de travail (droit de discuter ou non) attendus ; les AED ne montrent pas toujours l'exemple et cela dérange certains élèves (café, discussion, usage du téléphone).
  - le collège peut-il clarifier dès la rentrée le mode de communication à privilégier entre ?
    - parents/collège ;
    - parents/professeurs ;
    - professeurs/élèves

La plateforme e-lyco est méconnue des parents qui ont principalement l'usage du téléphone et ont accès plus facilement à pronote et à leur mail privé.

Les parents consultent facilement pronote et au moins une fois par jour pour certains parents (il serait intéressant de sonder l'usage de pronote et par quel media), les élèves tous les jours et plusieurs fois par jour mais pas e-lyco (problème posé lors d'absence : les élèves semblent manquer de pratique).

- à la rentrée des binômes sont établis pour récupérer le travail mais il faudrait ajouter un numéro de téléphone sur le carnet de correspondance et solliciter l'usage de la messagerie de e-lyco pour répondre aux mails et envoyer des pièces jointes (compétences numériques). Le professeur principal peut vérifier les carnets pour s'assurer du binôme (voire un autre élève en cas de défaillance).

- ne pas hésiter à rencontrer les professeurs et à demander conseils auprès d'eux pour avoir des conseils pour mieux apprendre.